

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2002

Québec, le 11 juillet 2002

Monsieur Jean-Claude Gaudet
Directeur général
Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle des programmes d'études (PIEP)

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le suivi au rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études du Collège Jean-de-Brébeuf, que vous lui avez transmis le 12 avril dernier. La Commission avait recommandé au Collège de mettre sur pied le système d'information sur les programmes décrit dans sa PIEP, de s'assurer qu'il contienne les séries de données prévues et qu'il puisse ainsi servir de point de départ à l'évaluation approfondie d'un programme.

La Commission constate que le Collège s'est doté d'un système d'information sur les programmes d'études composé de données statistiques, perceptuelles et descriptives, apte à permettre le suivi des cohortes des programmes et de leurs profils, et pouvant servir d'outil pour l'évaluation approfondie d'un programme et pour l'évaluation continue des programmes d'études. La Commission note également l'élaboration par le Collège de questionnaires standardisés permettant la cueillette de données perceptuelles ainsi que d'une procédure de compilation et d'analyse de ces données.

En conclusion, la Commission estime que les gestes posés par le Collège Jean-de-Brébeuf correspondent bien à la recommandation de la Commission et y répondent adéquatement.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer